

Section 2.—Assurance-vie

Le chiffre d'assurance-vie des compagnies à charte fédérale en 1948 dépasse 13,105 millions de dollars, soit une augmentation de plus 1,205 millions sur celui de 1947. Il y a non seulement augmentation du chiffre d'affaires nouvelles, mais aussi plus grande stabilité de l'assurance vendue comparativement à la dépression des premières années de guerre. Ces facteurs influent sur la proportion de l'augmentation de l'assurance en vigueur, exprimée en pourcentage du montant en vigueur au commencement de la même année.

Année	Montant net en vigueur au début de l'année	Augmentation de l'assurance en vigueur du- rant l'année	% d'augmen- tation
	\$	\$	
1930.....	6,157,000,000	335,000,000	5.4
1935.....	6,221,000,000	38,000,000	0.6
1939.....	6,630,000,000	146,000,000	2.2
1940.....	6,776,000,000	199,000,000	2.9
1941.....	6,975,000,000	374,000,000	5.4
1942.....	7,349,000,000	527,000,000	7.2
1943.....	7,876,000,000 ¹	658,000,000	8.4
1944.....	8,534,000,000	605,000,000	7.1
1945.....	9,139,000,000	612,000,000	6.7
1946.....	9,751,000,000	1,061,000,000	10.9
1947.....	10,812,000,000	1,088,000,000	10.1
1948.....	11,900,000,000	1,205,000,000	10.1

¹ Sans compter un rajustement de 44 millions découlant de la méthode de relever l'assurance souscrite sur la vie des jeunes.

Sous-section 1.—Total général de l'assurance-vie au Canada

Outre les compagnies d'assurance-vie à charte fédérale, les compagnies à charte provinciale font aussi un chiffre considérable d'affaires. La statistique de ces compagnies provinciales est établie depuis 1915 par le Département des assurances. Le tableau 12 résume la situation des compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques et étrangères, ainsi que des sociétés fraternelles, à charte fédérale ou provinciale.

